

CSE - CSSCT

Renouvellement formation en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Durée : 3 jours / 21 heures

Objectifs :

- Approfondir ses connaissances en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Contribuer à la démarche de prévention
- Conduire les études et les enquêtes, étudier les incidents et apporter les solutions correctives
- Améliorer sa pratique et faire évoluer ses outils

Public :

- Membres du CSE ayant exercé un premier mandat au sein du CSE
- Membres de la CSSCT ayant exercé un premier mandat au sein du CSE dans une entreprise de moins 300 salariés.

Pré-requis :

- Avoir suivi une formation en santé, sécurité et conditions de travail lors de son premier mandat au CSE.

Contenu :

Le contenu sera adapté en fonction des besoins des stagiaires recueillies par réalisation d'un questionnaire en amont de la formation.

Le contenu suivant est donné à titre indicatif.

Jour 1 - Matin

1. Retour d'expérience

- Analyse des forces et des faiblesses de son précédent mandat au regard des missions réalisées par les stagiaires en matière de santé, sécurité et conditions de travail, pendant leur mandat précédent.

Jour 1 – Après-midi

2. Focus juridique

- Les principales évolutions des textes et de la jurisprudence en matière de SSCT.

3. Rappel du cadre juridique de la santé, sécurité au travail

- Les obligations de l'employeur et les responsabilités en matière de santé au travail
- L'obligation de résultat et la faute inexcusable

4. La démarche globale de prévention

- Rappel des principes généraux de prévention
- Les sources d'information en matière de SSCT : BDESE, registres,
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels : contenu, forme, méthode d'analyse des risques, identification des priorités d'actions

Cas pratique : Lecture et analyse du DUERP de l'entreprise et du PAPRI Pact

Jour 2 - Matin

5. Les moyens d'action du CSE et de la CSSCT

- Les enquêtes en cas d'accident du travail ou en cas de maladie professionnelle ou à caractère professionnel : la finalité et le contenu de l'enquête, les modalités de mise en place, le formalisme de l'enquête
- L'arbre des causes : la méthode d'élaboration, la recherche de solutions
- La visite d'inspection : la démarche, les modalités de l'inspection, le compte-rendu de visite et son exploitation

Cas pratiques : Mise en situation - à partir d'un cas vécu par les élus ou la projection d'une vidéo : analyse et construction de l'arbre des causes

Analyse de la pratique et des outils existants d'une visite d'inspection

Jour 2 – Après-midi

6. L'analyse du travail pour améliorer les situations de travail

- Comprendre le travail réel : écarts travail prescrit et travail réel, les déterminants du travail réel, les personnes ressources internes et externes
- L'analyse du travail : les données mobilisables, la production de données à partir des entretiens et des observations, l'organisation de la rédaction du document
- La pénibilité au travail : les facteurs de risques, les seuils réglementaires

Cas pratique : Présentation de la grille d'observation existante et recherche de pistes d'amélioration et/ou exercice d'observation du travail

Jour 3 – Matin

7. Les facteurs de troubles psychosociaux

- Pourquoi parler des TPS et des RPS ?
- Identifier les facteurs de troubles psycho-sociaux (Rapport Gollac)
- Les outils d'action : prévention, enquête

Cas pratique : Travail d'analyse à partir de cas fournis par les participants

Jour 3 – Après-midi

8. La qualité de vie et les conditions de travail

- Les ressources documentaires
- Une autre manière de parler du travail : travail de qualité et qualité du travail, levier de prévention et de performance, les points de vigilance et les opportunités
- Les espaces de discussion du travail : méthodologie de l'ANACT
- Le télétravail et la digitalisation du travail
 - Les facteurs de risques et opportunités du développement du numérique et du digital
 - Projet de digitalisation : Prévenir les effets sur la santé et la sécurité au travail

Cas pratique : Travail d'analyse de cas fournis par les participants

9. Construction d'un plan d'action pour chaque stagiaire

**Notre organisme est agréé par la DREETS Normandie
pour dispenser les formations obligatoires aux membres du CSE**

Moyens pédagogiques :

Formation réalisée en présentiel

Apports théoriques - Étude de cas et exercices pratiques - Conception et choix des outils pédagogiques et supports de formation en fonction des besoins du stagiaire et du secteur d'activité de l'Entreprise.

Formateur sélectionné par Forma + pour ses compétences pédagogiques et son expérience dans ce domaine d'expertise

Matériel de projection - Tableau

Suivi de la formation et évaluation :

Fiche d'évaluation de satisfaction remis à chaque stagiaire en fin de stage - Attestation de stage

Feuille de présence signée par 1/2 journée - Évaluation des acquis tout au long de la formation

Avant la formation, questionnaire de pré-évaluation si nécessaire afin de déterminer le niveau et les besoins du participant



Nous contacter
Florence BESSIRARD
0 986 370 301
commercial@forma-plus.pro

Forma+
57 Avenue de Bretagne
76100 ROUEN
<https://www.forma-plus.net>